

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 1894.

Budget du Ministère des Affaires étrangères pour l'exercice 1894 (1).

AMENDEMENT PRÉSENTÉ PAR M. HOUZEAU DE LEHAIE.

ART. 40^{bis}.

Traitement d'un agent belge attaché à l'Institut colonial international. fr. 10,000 »

A. HOUZEAU DE LEHAIE,
LÉON D'ANDRIMONT.

(1) Budget, n° 117, V (session de 1892-1893).
Budget amendé, n° 6, V.
Rapport, n° 86.
Amendement, n° 86.